

La crue de 1965.

Un siècle (en fait, 99 ans) plus tard, l'Ouche est encore en furie. En 1965, fin septembre et début octobre, sans discontinuer, de fortes précipitations tombent sur les plateaux qui bordent la vallée. Traversant rapidement le calcaire perméable des plateaux, sortant de partout, l'eau arrive dans la rivière qui déborde et occupe tout le lit majeur. Le 1er octobre, un flot impétueux arrive sur le pont. Celui-ci va-t-il résister ? Il semble dangereux d'être sur l'ouvrage vibrant sous la pression du violent courant qui passe dessous : beaucoup d'habitants de Fleurey s'en souviennent encore. Toutes les arches sont saturées. L'excédent passe en formant un torrent à l'extrémité nord (11). Mais cette fois, les solides avant-becs se montrent efficaces et le pont (12) sort indemne de l'épreuve.



Le pont presque saturé par la crue de décembre 1993.

Depuis, notre rivière a encore, quelques fois, pris des libertés avec son lit habituel; ce fut le cas en 1968, 1993, 2001, mais dans des proportions sans communes mesures avec 1965, donc sans menaces pour le pont. Cependant, l'histoire des deux derniers siècles montre que la possibilité d'une crue majeure, dite centennale, reste toujours présente. Quant au flottage du bois (volontaire !), il ne semble pas que cette activité, bien oubliée, puisse jamais revenir sur notre cours d'eau.

Guy Masson, HIPAF

(1) Ici, flottage à bûches perdues : les bûches sont jetées en désordre dans le cours d'eau. (2) Usines : dans le cas présent, des moulins, des forges, des battoirs à chanvre. (3) Tournant : roue à aubes ou à augets qui actionne les mécanismes d'une usine. (4) Charbonnette : ensemble de bûches de petits diamètres, brûlant rapidement dans un four pour donner des braises. (5) Brise-glace : avant-bec. (6) La communauté de Fleurey a souvent été en procès. Des procès, jusqu'alors toujours perdus : contre des habitants d'Ancey et Mâlain pour la possession des terres de la Chassagne, contre la famille Lamartine pour la possession de bois, contre la famille de Cissey pour un droit de passage près du pont pour rejoindre la prairie communale, avec, comme résultats, de très lourdes pénalités. (7) Les plus gros contribuables doivent participer au financement de la dépense. (8) Remaillage : rebouchage des trous avec des pierres et du mortier. (9) Rejointoiement : comblement des fissures avec du mortier. (10) Hérisson : pavage formé de pierres dressées côte à côte. (11) En 1882, la décision a été prise d'amoinrir la pente nord du pont par un remblaiement, ce qui a pu avoir, par la suite, une influence sur les débordements en amont du pont : en effet, cette surélévation, en formant barrage, rend plus difficile, quand les arches sont saturées, le passage d'un excès d'eau traversant la route au nord du pont. (12) Dans les années 1990, des injections de béton sont faites pour consolider le pont.

Sources : ADCO : C 529 ; L 26 ; L 549 ; 2O 281/1 à 7 ; 11 Sb/68 . BM
Dijon : Ms 2569. AM Fleurey s/O.

Quelques inondations recensées, responsables de dommages dans la commune

- 5, 6 et 7 décembre 1825. Inondations extraordinaires. Gros dommages au pont.
- Mai 1856. Inondations extraordinaires. Maisons sinistrées.
- 24 septembre 1866. Inondations extraordinaires. Gros dommages au pont.
- 1893. Très hautes eaux (faisant référence) : 9,50 m près du moulin des Roches.
- 1910. Inondations extraordinaires... comme dans toute la France .
- Octobre 1930. Crue majeure. Maisons sinistrées.
- 2 octobre 1965. Inondations extraordinaires. Le pont tremble sur ses bases. Des maisons sont sinistrées. Les habitants du Castel se retrouvent avec de l'eau presque jusqu'à la taille. Le plancher de la salle des fêtes est soulevé par le flot arrivé dans l'ancien lavoir situé au-dessous.

Débits de crues enregistrés à Plombières : 1866 : 195 m³/s ; 1910 : 180 m³/s ; 1930 : 172 m³/s ; 1965 : 178 m³/s ; 1968 : 152 m³/s ; 2001 : 151 m³/s.